

INFORMATION TRAVAUX

RUE PAUL DOUMER

Période : 13 Mars – 09 Mai 2025



L'Agglomération Montargoise engage des travaux d'aménagements urbains réalisés par les entreprises Vauvelle TP et Sauvegrain (côté impair) d'une durée de 6 à 8 semaines à partir du **13 Mars 2025**.

LA CIRCULATION SERA MAINTENUE EN VENANT DU SUD

LA ROUTE SERA BARREE EN VENANT DU NORD > DEVIATION PAR LES RUES ADOLPHE COCHERY, DU GRAND CLOS ET DU FAUBOURG DE LA CHAUSSEE

LE STATIONNEMENT INTERDIT COTE IMPAIR DURANT L'INTEGRALITE DES TRAVAUX (LES ACCES PIETONS AUX HABITATIONS ET AUX COMMERCES SERONT MAINTENUS).

PLAN DEVIATION JOINT

L'objectif du projet est de :

- Supprimer les jardinières existantes
- Créer un trottoir réservé aux piétons
- Créer une piste cyclable unidirectionnelle en site propre, sens Nord-Sud
- Créer une zone 30km/h et un espace partagé, sens Sud-Nord
- Réaliser des noues et espaces verts plantés en récupération des eaux de toitures
- Ce projet nécessite la suppression de quelques places de stationnement

Conscients des perturbations et de la gêne occasionnée générée par ces travaux, l'Agglomération Montargoise vous remercie de votre compréhension.

Ouvrage réalisé avec le concours financier de l'agence de l'eau Seine-Normandie et de l'Etat



Agglomération Montargoise

1 rue du Faubourg de la Chaussée - CS 10317 - 45125 MONTARGIS CEDEX
02 38 95 02 02 - contact@agglo-montargoise.fr
www.agglo-montargoise.fr



INFORMATION TRAVAUX

RUE PAUL DOUMER

Période : 13 Mars – 09 Mai 2025



L'Agglomération Montargoise engage des travaux d'aménagements urbains réalisés par les entreprises Vauvelle TP et Sauvegrain (côté impair) d'une durée de 6 à 8 semaines à partir du **13 Mars 2025**.

LA CIRCULATION SERA MAINTENUE EN VENANT DU SUD

LA ROUTE SERA BARREE EN VENANT DU NORD > DEVIATION PAR LES RUES ADOLPHE COCHERY, DU GRAND CLOS ET DU FAUBOURG DE LA CHAUSSEE

LE STATIONNEMENT INTERDIT COTE IMPAIR DURANT L'INTEGRALITE DES TRAVAUX (LES ACCES PIETONS AUX HABITATIONS ET AUX COMMERCES SERONT MAINTENUS).

PLAN DEVIATION JOINT

L'objectif du projet est de :

- Supprimer les jardinières existantes
- Créer un trottoir réservé aux piétons
- Créer une piste cyclable unidirectionnelle en site propre, sens Nord-Sud
- Créer une zone 30km/h et un espace partagé, sens Sud-Nord
- Réaliser des noues et espaces verts plantés en récupération des eaux de toitures
- Ce projet nécessite la suppression de quelques places de stationnement

Conscients des perturbations et de la gêne occasionnée générée par ces travaux, l'Agglomération Montargoise vous remercie de votre compréhension.

Ouvrage réalisé avec le concours financier de l'agence de l'eau Seine-Normandie et de l'Etat



Agglomération Montargoise

1 rue du Faubourg de la Chaussée - CS 10317 - 45125 MONTARGIS CEDEX
02 38 95 02 02 - contact@agglo-montargoise.fr
www.agglo-montargoise.fr

